



**Groupe St Pierre Le Jeune
Strasbourg**

Strasbourg, le 25 août 2016

Chers parents,

A quelques jours de la rentrée scolaire, voici les informations pour la rentrée scout :

**Les inscriptions auront lieu samedi 03 septembre 2015
entre 15h à 17h
dans nos locaux 6, rue Léon Boll 67000 Strasbourg**

En raison de la Foire Européenne nous vous suggérons de ne pas utiliser la voiture pour vous y rendre.

La participation de votre enfant à nos activités nécessite **une inscription préalable par le responsable légal de l'enfant en complétant un bulletin d'adhésion.**

- **LE DOSSIER D'INSCRIPTION**

Les documents constituant le dossier d'inscription vous seront remis sur place.

Afin de pouvoir les compléter, merci de vous **munir des documents et des informations suivantes** :

- La **fiche sanitaire de liaison** complétée (ou le carnet de santé de votre enfant pour la compléter sur place) avec une **photo d'identité** récente de votre enfant.
- Le **nom de l'organisme payeur des prestations familiales** (CAF, MSA, ...) ainsi que votre **n° d'allocataire**.
- Votre **dernier avis d'impôt sur le revenu** pour calculer ensemble si nécessaire le tarif de la cotisation.
- Votre **chéquier** (plutôt que des espèces) pour les différents paiements (adhésions, calendriers, WE des montées...)
 - La comptabilité des adhésions étant séparée de celle des activités, nous ne pouvons accepter de chèque cumulant diverses sommes dues.
 - Chaque année nous déplorons des erreurs de montant, nous vous demandons donc de **ne pas remplir au préalable votre chèque pour l'adhésion.**

Pour les anciens adhérents :

Nous vous remettons sur place un **bulletin d'adhésion pré-rempli** à compléter et éventuellement à corriger.

Pour les nouveaux venus dans notre groupe :

Nous vous proposons d'inscrire votre enfant pour une période de découverte d'une durée maximale d'un mois à l'aide d'un **formulaire spécifique « invité »**.

A l'issue de la période de découverte, nous vous invitons à rencontrer les chefs et/ou cheftaines de votre enfant pour évoquer avec eux son intégration au sein du groupe. Vous pourrez alors procéder à son inscription définitive et régler la cotisation annuelle.

Concrètement, les enfants inscrits le 3 septembre sous le statut "d'invité" devront devenir obligatoirement adhérents pour la mi-octobre. A défaut pour des questions de responsabilités et d'assurance, ils ne pourront plus être accueillis par les chefs.

• **LES TARIFS - saison 2016-2017**

★ **Cotisations Nationales** (ouvrant le droit à un reçu fiscal)

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Je ne souhaite pas donner cette information
Quotient Familial des impôts	de 0 à 9600	De 9601 à 16800	De 16801 à 26400	+ de 26401	
Adhésion 1 ^{er} et 2 ^{ème} jeune adhérent d'une même famille	23 €	58 €	104 €	139 €	139 €
Adhésion à partir du 3 ^{ème} jeune adhérent	23 €	23 €	58 €	104 €	104 €
Adhésion Compagnon 3 ^{ème} temps	23 €				
Adhésion Responsable et membre associé : 23 euros ou aux choix	23 €	58 €	104 €	139 €	139 €

★ **Abonnement à la revue** (facultatif): 7 € (pas de revue pour les farfadets)

★ **L'aide au fonctionnement de notre groupe est fixée à 15 € par enfant.** □ (ouvrant le droit à un reçu fiscal)

Cette somme est destinée aux frais de développement et de fonctionnement de notre groupe : entretien des locaux, investissement de matériel pédagogique, de campisme, de tente mais aussi la formation de nos chefs et cheftaines. En effet, parallèlement à leur engagement bénévole dans l'animation et à la préparation des activités, les chefs et cheftaines sont inscrits dans un cursus de formation d'une durée de 2 ans.

★ **Don supplémentaire** : Si vous le souhaitez vous pouvez soutenir le groupe par un don supplémentaire. Cette participation donne droit à un reçu fiscal.

> La cotisation est reversée en totalité au niveau national (y compris l'abonnement à la revue) et est alors déductible à hauteur de 66 % du montant versé (hors abonnement à la revue) grâce au **reçu fiscal** délivrée par l'association.

> Nous souhaitons que le prix de la cotisation ne soit pas un frein à la pratique du scoutisme, c'est pourquoi nous demandons aux familles ayant des difficultés financières de nous contacter directement le jour des inscriptions ou par téléphone. □ La cotisation est annuelle, aucun remboursement n'est effectué sur arrêt de l'activité quelles que soient les raisons invoquées.

★ **Comment calculer son revenu familial sur son avis d'imposition ?**

Quotient familial = revenu fiscal de référence (1)/Nombre de parts (2) □

Exemple ci-dessous, pour une famille de 2 enfants (donc avec un nombre de parts fiscales égal à 3) : □ Le Quotient Familial est égal à $36750/3=12250$ €

Le Quotient Familial est situé dans la tranche 2 ; la cotisation sera de 58€ pour chaque enfant inscrit (avec reçu fiscal adressé à la famille permettant une réduction d'impôt de 38€).

AVIS D'IMPÔT SUR LE REVENU			
DETAIL DES REVENUS			
	Vous	Conjoint	
Total des salaires et assimilés (2)	22948	17999	
Déduction 10% au frais réels	- 2295	- 1799	
Bonuses, pensions, rentes nets	20653	16099	36750
REVENU BRUT GLOBAL			36750
... REVENU IMPOSABLE ...			36750
IMPÔT SUR LES REVENUS SOUMIS AU BARÈME (14)			1128
Impôt sur le revenu net avant corrections			1128
Compte tenu des éléments que vous avez déclarés, le total de votre imposition nette à recouvrer est de			= 1128
Votre taux d'imposition est de (24):			3,07%
.....			
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES			
Revenu fiscal de référence (25):			
36750 Revenu fiscal de référence			
.....			
PLAFOND ÉPARGNE RETRAITE			
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations d'épargne retraite versées en 2012, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2013 est de :			
	Vous		
Plafond total de 2012	13084		
Plafond non utilisé pour les revenus de 2008		2218	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2009		+ 2029	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2010		+ 3431	
Plafond calculé sur les revenus de 2011		+ 3482	
PLAFOND POUR LES COTISATIONS VERSÉES EN 2012		= 13439	
		2	3 Nombre de parts

- **La tenue scout et l'équipement de campeur:**

Un relais local de la **Boutique du Scoutisme** est prêt à vous accueillir en dessous de l'Eglise Saint-Bernard, 4, bd Jean-Sébastien Bach 67000.

Téléphone : 07.81.09.75.40 – mail : laboutique@sgdf67.fr

<http://www.laboutiqueduscoutisme.com>

Heures d'ouverture (hors congés scolaires): Samedi de 10h à 12h. Réouverture le samedi 17 septembre.



Le foulard de notre groupe (7€) et la bande de groupe (2 €) sont en vente auprès de l'équipe de groupe.
PS : Le 1er foulard est offert à chaque enfant après son adhésion définitive.

Amitiés Scoutes et Guides,
Les maîtrises